

BRUXELLES PATRIMOINES



Décembre 2016 | N° 21

Dossier **VICTOR BESME**

Varia **LE MÉMORIAL DE WATERLOO À EVERE**
LA MAISON ET LE PARC HAP

GODIVA
Chocolat

VARIA

LA MAISON ET LE PARC HAP

UN HÉRITAGE COMMUNAL

MARIE-PIERRE DUSAUSOY,
MAÎTRE EN HISTOIRE DE L'ART
ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

JEAN-MARIE BAILLY,
MAÎTRE EN HISTOIRE DE L'ART



Vue du parc depuis la véranda de la maison Hap (© KIK-IRPA, Bruxelles).

COMMENT VIVAIT UN NOTAIRE AU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE ? La découverte récente d'une importante collection d'archives permet aux auteurs de cette contribution de présenter l'évolution détaillée de la propriété et de la demeure de la famille Hap située à Etterbeek. L'attachement des maîtres des lieux pour cette propriété, le classement de la maison en 1995, puis celui du parc en 2000, ainsi que l'investissement de l'administration communale, héritière des lieux, ont permis de préserver l'authenticité de ce patrimoine.

Située le long de la chaussée de Wavre, au cœur du quartier Chasse-Gray de la commune d'Etterbeek, la propriété occupe une grande partie de l'îlot entre la rue Louis Hap et la chaussée d'Auderghem. Depuis toujours, le parc constitue un havre de paix exceptionnel dans un quartier en pleine mutation. La maison, riche en décors intérieurs, témoigne du mode de vie de la bourgeoisie de l'époque¹.

LA PROPRIÉTÉ AVANT LES HAP (XVI^E – XVIII^E)

L'actuelle propriété, telle qu'on la connaît, n'existe qu'à partir du XIX^e siècle. Auparavant, le site fut, durant plusieurs siècles, occupé et affecté à diverses activités agricoles. La plus ancienne représentation d'un bâti à cet endroit date du début XVII^e siècle (fig. 1). On y distingue une partie des étangs de la vallée du Maelbeek, le carrefour des futures chaussées de Wavre et Saint-Pierre, le hameau d'Etterbeek, ainsi que la tour du manoir d'Esgevoorde. Un zoom sur le bas du document confirme l'existence, de l'autre côté de la chaussée et en face du grand étang, d'une propriété qui appartenait à l'époque à un certain Hosnaegel, limitée

à droite par le ruisseau nommé Broebelaer, affluent du Maelbeek. Un petit château –ou castel– s'y trouve, entouré d'eau, composé d'un corps de logis bordé de deux tours, en pierre et en brique. Un chemin le relie à un portail d'entrée. On y remarque aussi la présence d'un autre étang, plus petit, significatif de l'humidité de ce fond de vallée.

Deux siècles plus tard, une grande partie de la propriété est occupée par deux grands étangs alimentés par les sources du Broebelaer (fig. 2). Une construction en «U» remplace l'ancien castel, et on y

accède cette fois par l'autre côté. L'ensemble s'inscrit dans un paysage rural composé de jardins céréaliers et maraîchers, dont le parcellaire est conditionné par le ruisseau et par un chemin supérieur traversant la commune d'ouest en est, la future chaussée de Saint-Pierre.

L'ACQUISITION PAR ALBERT-JOSEPH HAP

La propriété d'environ 3 ha, qualifiée de campagne, est acquise en 1804 par Albert-Joseph Hap (1774-1861), maître d'Etterbeek et négo-



Fig. 1

Plan de la chaussée projetée de Bruxelles à Etterbeek et Auderghem. Détail, début XVII^e siècle (© AGR, Cartes et plans manuscrits, n°157).



Fig. 2
Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. De Ferraris, détail, ca 1770 (© IGN, Cartothèque).

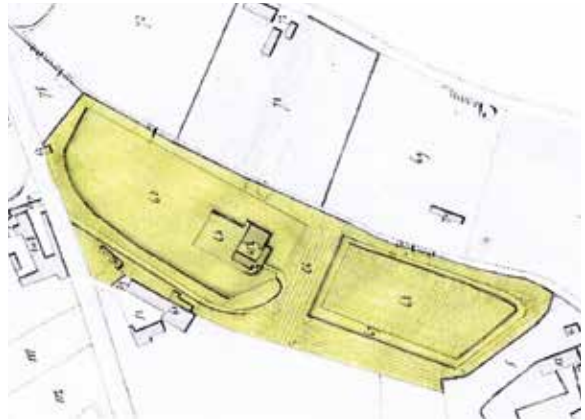


Fig. 3
HACCART, J.-L., *Atlas de la Commune d'Etterbeek*. Section C dite Terre à la Croix, Ech. 1 à 2500, 1808 (© Administration communale d'Etterbeek, Urbanisme).



Fig. 4
La partie centrale de l'ancienne construction a disparu. Une fabrique de cuir anglais en occupe l'aile nord, l'aile sud servant alors d'habitation. Carte de Bruxelles, G. Wauthier, ca 1819 (© Administration communale d'Etterbeek, Urbanisme).



Fig. 5
Un nouvel ensemble de trois bâtiments (n°19) est désigné comme *Maison*, alors que les bâtiments d'une brasserie, tenue par Albert-Joseph Hap et son fils François-Louis, sont alignés à la limite sud de la propriété (n°21). Ph. Vandermaelen, plan parcellaire de la Commune d'Etterbeek avec les mutations jusqu'en 1836 (© AVB, PB 71 bis).



Fig. 6a
Superposition du relevé de l'orangerie et de la ruine sur un plan de 1873 (Minute de révision de la planche B – feuille 1 – Section cadastrale B1 d'Etterbeek, Maréchal), © IGN par Gilles Saussez, architecte-paysagiste, 2015.



Fig. 6b
L'orangerie (© KIK-IRPA, Bruxelles).

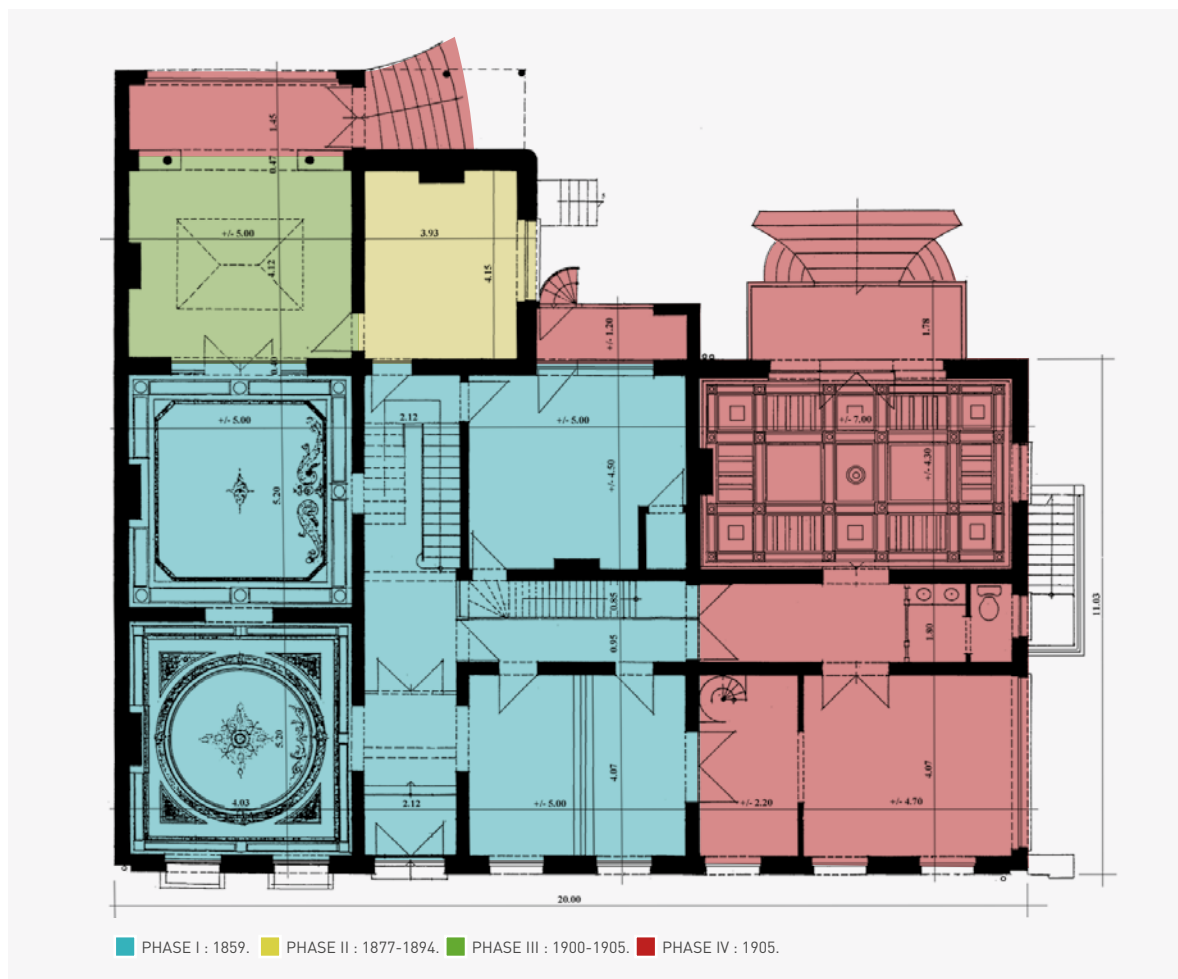


Fig. 7
Phases de construction (© M.-P. Dusausoy).

çant en gants. Elle comporte une maison, une écurie, un pavillon, deux étangs, un bâtiment et des jardins (fig. 3). Vers 1819, une carte de Bruxelles (fig. 4) montre la propriété et la tannerie d'Albert-Joseph Hap («fabrique de cuirs anglais»). Aux environs de 1836 (fig. 5), la propriété de la famille Hap, située le long de la route de Tervueren, est composée d'un jardin, de deux maisons, d'un étang, d'une brasserie et d'un pavillon. La tannerie aurait été réaffectée en brasserie.

En 1858, le château de plaisance d'origine devient trop humide. En mars 1859, François-Louis Hap introduit une demande d'autorisa-

tion pour construire une maison et un mur de clôture le long de la route de Bruxelles à Gembloux dans la traversée d'Etterbeek, à savoir le 110 chaussée de Tervueren (actuel 508 chaussée de Wavre). L'édifice présente alors une volumétrie très simple sans aucune partie architecturale annexée visible sur les différents plans cadastraux et parcelaires de la seconde moitié du XIX^e siècle.

LE DOMAINE AMÉNAGÉ PAR FRANÇOIS-LOUIS HAP

Fils du précédent, François-Louis (1813-1899) fut également bourg-

mestre en 1861 et succéda à son père comme brasseur dans la bâtisse construite à l'emplacement de l'ancien castel. Cette brasserie, réputée dans la région, fonctionnait grâce à la présence du Broebelaer, un affluent du Maelbeek. La configuration des lieux observée en 1873 (fig. 6a et 6b) montre l'implantation de l'hôtel de maître des Hap en bordure de la chaussée, avec le portail d'accès vers la brasserie et ses dépendances.

L'ancien étang a complètement disparu, laissant place à un grand jardin potager (« JP »), de même que le fossé d'eau qui entourait l'ancienne campagne. Celle-ci est devenue



Fig. 8
Photo de Félix Hap, s.d., archives familiales
(© Administration communale d'Etterbeek,
Urbanisme).



▲ 9

▼ 10

Fig. 9
Façade principale (© KIK-IRPA, Bruxelles).

Fig. 10 et 11
Façade latérale et arrière
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



▼ 11



l'habitation du jardinier. Amputée de son aile sud, son accès se fait désormais entre deux grandes serres et en traversant l'une d'elles. Un jardin d'agrément à l'anglaise, organisé autour d'un petit étang, englobe l'ancienne campagne et les deux serres. Des pelouses et divers massifs végétaux en constituent le décor, tandis qu'un réseau de sentiers sinueux aboutit au fond du jardin à deux sorties pratiquées dans le mur de clôture en brique, donnant sur le sentier du Broebelaer. Le chemin qui dessert la brasserie rejoint l'avenue d'Auderghem nouvellement créée. À cette dernière vient d'être greffée, au sud, la rue Fétis, où l'ancienne terre de la ferme adossée à la brasserie Hap commence à être lotie. Ces nouvelles voies entament le phénomène d'urbanisation qui a bouleversé l'ancien paysage naturel du vallon du Broebelaer, dont seul le jardin Hap est resté le témoin aujourd'hui.

En 1894, une aile est annexée (fig. 7). La même année, le Broebelaer est voûté et la *rue du Broebelaer*, future rue Louis Hap, est créée en vue d'être lotie, entraînant un exhaussement du niveau du sol d'environ 3m à l'endroit de l'ancien mur du jardin à l'anglaise. Cinq ans plus tard, en 1899, François-Louis Hap décède et son fils unique Félix hérite de la propriété entière.

LES GRANDS TRAVAUX MENÉS PAR FÉLIX HAP

Félix Hap (1865-1930), fils unique du précédent, devient un notaire important. Il est à la fois conseiller provincial et communal et président de la Chambre des notaires de Bruxelles (fig. 8). C'est un personnage influent qui se distingue par la fondation d'œuvres caritatives au début du XX^e siècle. Les Hap possédaient de nombreux terrains et plus de 50



Fig. 12
Le kiosque [© KIK-IRPA, Bruxelles].

maisons de rapport à Etterbeek et alentour. En 1902, il épousa Laure De Lannoy. Après leur mariage, ils s'installèrent au 508 et entreprirent une campagne de transformations afin d'y installer le bureau notarial et de mettre au goût du jour la maison et son parc. Entre 1900 et 1905, une véranda est ajoutée au volume initialement connu. Sa disposition crée une enfilade de trois pièces typiques de la fin du XIX^e siècle et du début XX^e siècle. L'espace architectural s'approprie progressivement celui du parc.

Dès 1905, des travaux sont dirigés par l'architecte Georges Thoelen. La maison est agrandie latéralement par un volume formé de trois travées pour y installer la fonction notariale (bureau des employés, bureau du notaire, sanitaires, terrasse couverte) ainsi que différents ajouts en façade arrière. La façade principale sur rue (fig. 9) est d'inspiration néoclassique. Elle présente quelques éléments de style : enduit clair, corniche à denticules qui repose sur un entablement panneauté et rythmé de dix-sept consoles moulurées en feuilles d'acanthos, caches polygonaux, encadrements à crossette, baies du

rez-de-chaussée à encadrement harpé frappé d'une clé volumineuse, porte d'entrée massive, emploi de la pierre bleue pour le soubassement et les panneaux des allèges du rez-de-chaussée. La façade latérale (fig. 10) correspond au volume annexé par Thoelen et consacré à la fonction notariale. Son traitement est plus simple et fonctionnel, car elle donne accès au jardin et aux caves. Elle est peinte en blanc et quelques éléments en pierre bleue. L'élément le plus exceptionnel est un élégant vitrail au *Lever de soleil* de style Art nouveau visible depuis le jardin et la salle des employés. En façade arrière (fig. 11), on distingue très clairement la partie annexée. La large fenêtre du bureau du notaire est surmontée d'un auvent en verre et fer forgé qui portait une élégante coquille aujourd'hui disparue. Un large escalier à degré rectangulaire, encadré d'une rampe en fer forgé et d'inspiration Art nouveau, mène à une terrasse recouverte d'une mosaïque. Une laverie sous une petite marquise en verre a été annexée à la cuisine. De nouveaux travaux sont entrepris en 1908 par l'architecte Augustin Goovaerts. Une logette de plan rectangulaire, en surplomb et reposant



Fig. 13

Vue du parc, ca 1908. Sur la gauche, on aperçoit l'amorce du chemin en pavés partant du portail pour longer l'orangerie et les autres dépendances (extrait de LEMERCIER, J, *Etterbeek en cartes postales anciennes*, - tome 2 bis, s.l., s.n., 1981).



Fig. 14

Partie nord de l'étang. Plus évasée que la partie sud, elle présente en son centre un abri à canards (extrait de LEMERCIER, J, *Etterbeek en cartes postales anciennes*, - tome 2 bis, s.l., s.n., 1981).

sur un jeu de colonnettes en fonte, est annexée à l'aile de 1877-1894 en façade postérieure et forme une continuité à la bibliothèque de l'entresol témoignant d'une appropriation progressive de l'espace architectural sur le jardin.

Parallèlement, dès 1905, des travaux d'aménagement du jardin sont menés. Afin de mieux intégrer l'habitation au jardin, ce dernier fut en même temps remanié. Madame Hap, passionnée de jardi-

nage, y fit installer un grand potager et un verger, deux serres, une bergerie et un poulailler. Félix Hap fit démolir une partie des anciens bâtiments de l'ancienne brasserie, ne conservant que l'orangerie et l'écurie.

Cependant, une partie conséquente des jardins potagers avait été sacrifiée aux lotissements réalisés par la famille, rue Louis Hap et avenue d'Auderghem. Le jardin à l'anglaise, la maison du jardinier et

l'étang furent conservés, ainsi que les serres. Le talus de la rue Louis Hap fut consolidé et pourvu d'un escalier permettant l'accès à cette même rue. Félix Hap fit intervenir différentes entreprises, dont celle d'Augustin Goovaerts qui construisit le kiosque (fig. 12).

Afin d'intégrer la maison notariale agrandie et rénover au reste de la propriété, un parc d'allure paysagère fut aménagé, reliant à la fois ses façades arrière, l'orangerie et l'écurie aux limites des nouvelles propriétés loties ainsi qu'à l'ancien jardin avec son étang (fig. 13 et fig. 14). Un réseau d'allées aux courbes amples divise ce grand espace en une série de pelouses parsemées çà et là d'arbustes et d'arbres isolés, ou de parterres, tandis que des massifs floraux décorent la terrasse et les façades.

LE DEVENIR DU DOMAINE JEAN-FÉLIX HAP

Jean Hap (1914-1988), fils de Félix, est le dernier héritier des lieux. Il lègue la propriété à la commune d'Etterbeek, à titre posthume. L'appellation du parc : « Jardin Jean-Félix Hap », entretient une confusion entre fils et père depuis 28 ans. Amateur d'art des jardins et d'horticulture, Jean Hap remet en ordre le patrimoine vert hérité de son père. Il profite de la démolition des serres et du bâtiment contigu à la ruine pour faire redessiner le réseau des allées, semer de nouvelles pelouses et remettre en ordre les plantations. Après le décès de sa mère (1956), respectant le souhait paternel de sauvegarder la propriété familiale, il conserve la maison dans son intégrité, y compris son mobilier, en ne modifiant ni sa distribution ni ses décors intérieurs, et en n'y menant que des travaux ponctuels d'entretien. De même, il entretient le parc



Fig. 15
 Vue du parc (© KIK-IRPA, Bruxelles).

avec passion (fig. 15). Attaché à son patrimoine familial, il conçoit le projet d'en faire bénéficier la collectivité. Il le défend face à la pression immobilière et aux riverains se plaignant de nuisances causées par ses grands arbres. À partir de 1960, il ouvre le parc et son orangerie aux personnes âgées de la commune. Il le rend ensuite public, en 1971.

Sans héritier, Jean Hap se précocupe, dès cette époque, du devenir de sa propriété et prend les dispositions utiles pour préparer son legs à la commune. Après le décès de sa veuve, en 2003, la commune devint pleine propriétaire du 508. Entretemps, la maison a été classée en 1995 et le jardin en 2000. L'état de conservation de la maison s'est cependant rapidement détérioré (problèmes structurels, vandalisme, infiltrations, mэрule...) tandis que la végétation du parc a de plus en plus souffert du manque de lumière causé par ses grands

arbres. Aujourd'hui, la réaffectation de la propriété Hap est à l'étude dans le cadre du contrat de quartier Chasse-Gray. Cette contribution souhaite participer à la promotion de ce patrimoine et plaide pour la conservation et la valorisation de ce lieu chargé d'histoire au sein d'une politique communale.

.....
**UN DÉCOR INTÉRIEUR
 REMARQUABLE**

Les espaces intérieurs répondent à des fonctions distinctes (fig. 16) : les espaces de réception ou d'apparat, les espaces professionnels consacrés à la fonction notariale, les espaces réservés au service, les espaces privés. Ils sont riches en éléments décoratifs, témoins du développement de la pratique industrielle des arts décoratifs du début du XX^e siècle. La plupart des artisans et architectes identifiés ont travaillé essentiellement pour des

réalisations localisées à Etterbeek : Georges Thoelen (architecte), Augustin Goovaerts (architecte), Guillaume Veraart (architecte, restaurateur, peintre-décorateur)...

.....
**LES ESPACES
 DE RÉCEPTION**

Au rez-de-chaussée, l'entrée principale dessert les espaces privés et professionnels distribués de part et d'autre d'un couloir en T. Le vestibule, le salon, la salle à manger et la véranda ainsi que les couloirs de distribution et la cage d'escalier (fig. 17) conservent leurs décors datés de la phase d'agrandissement de 1905 et après. De nos jours, on y découvre des papiers peints de type Lincrusta manufacture UPL, des frises de style Art nouveau peintes à l'huile et au pochoir, des verres gravés à l'acide pour les portes, une mosaïque au sol avec des motifs en grecque (fig. 18).



Fig. 21a
Véranda. Vue d'ensemble
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 21b
Détail du plafond
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 20
Salle à manger.
Vue générale
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 19a
Salon.
Vue générale
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 19b
Détail du plafond
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 17
Porte, vestibule et cage d'escalier.
Vue générale (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 18
Vestibule. Mosaïque au sol
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

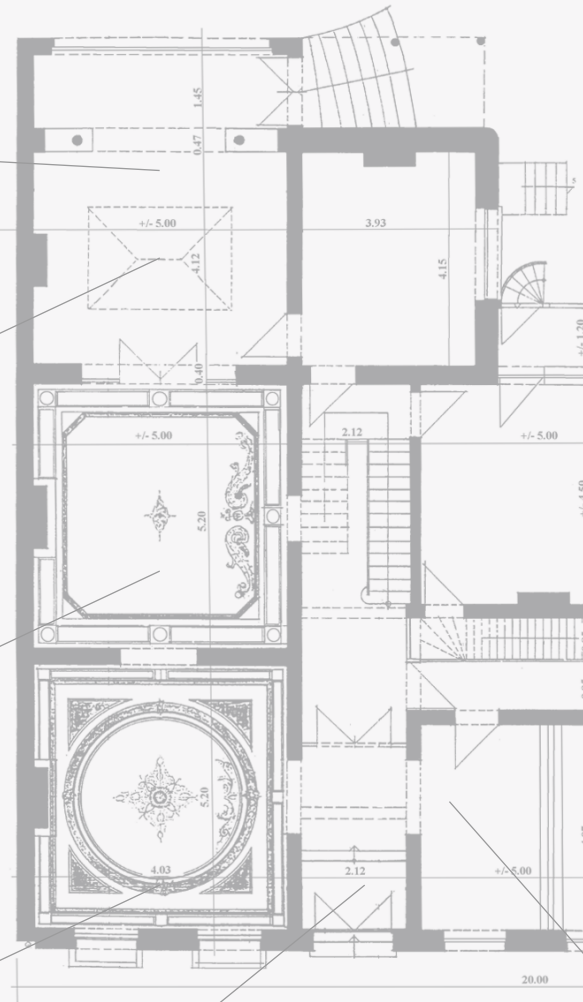


Fig. 16
Plan du rez-de-chaussée et localisation des décors (© M.-P. Dusausoy).

Fig. 23
Bureau du notaire
(© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 24
Bureau du notaire.
Détail des papiers peints
(© M.-P. Dusausoy).



Fig. 22
Salle d'attente
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

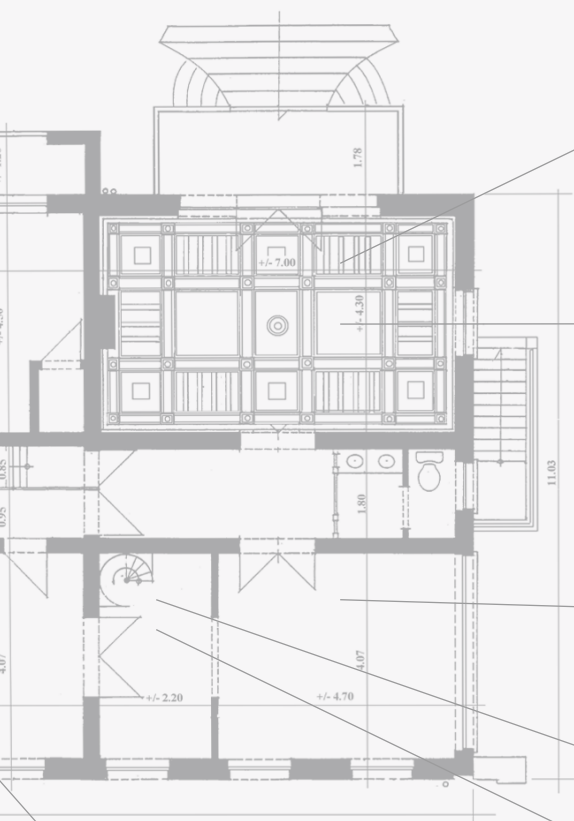


Fig. 25a
Détail du vitrail (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 25b
Sanitaires (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 25c
Escalier en colimaçon
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

Le décor du salon est typique de la seconde moitié du XIX^e siècle avec un goût de l'accumulation et s'inspire des salons aristocratiques du XVIII^e siècle de style Louis XVI (fig. 19a et 19b). Des moulures en staff avec des ovales et des perles ornent la composition peinte du plafond d'inspiration végétale et aux motifs puisés dans l'antiquité : rinceaux, guirlandes d'acanthes, motifs en raie de cœur, urnes aux poignées en forme de grecque, des rubans, des festons... Une rosace cruciforme, rehaussée de bronzine et de dorure avec des entrelacs de végétaux et croisement de bouquets fleuris, est au centre de la composition. Quatre toiles marouflées se trouvent dans les écoinçons de la composition du plafond ; il s'agit d'une allégorie des Arts : la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture. La cheminée en marbre blanc est massive. Les fenêtres portaient de lourdes tentures en velours bordeaux avec des motifs brodés apportant une atmosphère capitonnée à la pièce. Le revêtement de sol est un tapis cloué à motifs floraux posé en 1909.

La cheminée de la salle à manger (fig. 20) est en marbre clair et des dorures ponctuent la pièce. Un tapis aux motifs végétaux, daté de 1909, couvre le plancher. Les murs sont revêtus dans leur partie supérieure par des panneaux en staff encadrant des peintures sur toile marouflée d'inspiration rustique et imitant des tapisseries décoratives avec des scènes de la vie rurale à Etterbeek au XIX^e siècle : l'ancienne église Sainte-Gertrude, le moulin de la Chasse, des fermes... ; ces œuvres sont attribuées à l'artiste Édouard Navez. Les bas des murs sont lambrissés et recouverts d'une peinture à l'huile mate monochrome. Le plafond est couvert d'une toile marouflée peinte au monogramme FH pour Félix Hap.

La véranda (fig. 21a et 21b) est éclairée par un lanterneau au vitrail coloré de style Art nouveau aux motifs floraux, entouré de toiles marouflées posées par l'entrepreneur etterbeekois Fr. Eugène Massot en 1909. Le sol de l'annexe est revêtu d'un pavement en mosaïques multicolores tandis que le bas des murs est décoré de carreaux en céramique. Vers 1909, Guillaume Veraart réalise une campagne de travaux décoratifs dans la véranda dont les murs sont tapissés d'un papier peint de type Lincrusta en dessous duquel repose un papier peint de type Art nouveau aux élégants motifs peints au pochoir, visible à l'emplacement du miroir, aujourd'hui disparu, posé sur la cheminée. Un linoléum original recouvre le sol. La cheminée est en marbre gris-rose et rouge griotte avec des carreaux de céramique de style néo-Renaissance flamande, manufacture Villeroy & Boch.

LES ESPACES PROFESSIONNELS DE LA FONCTION NOTARIALE

La salle d'attente (fig. 22) se distingue par un meuble en chêne verni de type guichet, réalisé sur place, avec un espace réservé aux renseignements, une caisse, d'élégantes poignées aux motifs de libellules et végétaux. Il constitue un témoin exceptionnel de la vie professionnelle des notaires au début du XX^e siècle. Des papiers peints de type Lincrusta sont posés. Les fenêtres sur rue sont munies d'un panneau de verre trilobé, gravé à l'acide. Au total, pour l'accueil et le bureau des employés, dix panneaux sont fixés à la menuiserie en bois. Tous présentent un monogramme réunissant les lettres «F» pour Félix et «H» pour Hap, accompagnés d'ornements.

Le bureau du notaire (fig. 23) est la pièce la plus remarquable du bâtiment et accessible directement depuis le jardin. Le style est éclectique et historiciste, largement néo-Renaissance flamande, mais ponctué d'éléments Art nouveau et orientaux. La cheminée est en pierre bleue et marbre vert avec unâtre décoré de carreaux de style néo-Renaissance flamande portant le lion des Flandres de la manufacture Boch Frères de La Louvière. Il y a une logique décorative avec la fenêtre en façade latérale sur jardin qui figure deux blasons avec chacun un lion des Flandres. Les murs sont revêtus de papiers peints (fig. 24) en Lincrusta et un papier d'inspiration japonaise *Kinkakirawakami* ou imitation de cuir repoussé. Le plafond est à caissons et à toiles marouflées d'inspiration Art nouveau.

Le bureau des employés fait face au bureau du notaire. Cette pièce se distingue par son décor remarquable formé d'un grand vitrail de type Art nouveau assez imposant orienté à l'est (fig. 25a). Ce vitrail, observable depuis la chaussée de Wavre et le jardin, met en valeur la partie notariale. Les murs des sanitaires (fig. 25b) sont recouverts de carrelages biseautés monochromes de type «métro», frise décorative avec motifs végétaux aquatiques, lambris imitant le marbre vert. Des lavabos de manufacture anglaise ponctuent l'ensemble. Depuis le bureau, on accède via un escalier en colimaçon (fig. 25c) à la salle des archives située à l'étage.

ESPACES RÉSERVÉS AU SERVICE

Le plafond de l'office est recouvert d'un papier peint de type Lincrusta et une porte avec un vitrail du même type que le lanterneau de la véranda. La porte menant au

corridor se caractérise par une imposte vitrée gravée à l'acide. La cuisine présente un revêtement de céramique en style de Delft dans l'âtre de la cheminée et des carreaux de ciment pressé au sol. Un fourneau en fonte dit économique ou appelé « fourneau belge » est une pièce de mobilier exceptionnelle de la maison. Les murs sont peints en blanc, mais au décor plus ancien sous-jacent. Les caves sont à voussettes.

ESPACES PRIVÉS

La bibliothèque de l'entresol et sa logette, endroit privilégié de Félix, donnent une vue exceptionnelle sur le jardin. Des toiles marouflées aux motifs floraux de type Art nouveau ornent le plafond à caissons. Un linoléum, un papier peint de type Lincrusta, une élégante bibliothèque de type néogothique et des vitres aux blasons familiaux animent cet ensemble. Les sanitaires présentent un revêtement en céramique de type Delft.

NOTES

1 Cet article est tiré des deux études historiques détaillées réalisées en vue d'orienter les travaux de restauration et de réaménagement du parc et de la maison dans les années à venir : BAILLY, J.-M., *Commune d'Etterbeek. Parc Félix Hap. Étude historique dans le cadre du contrat de quartier durable Chasse-Gray*, Bruxelles, 2015, 49 p. ; DUSAUSOY, M.-P., *Étude historique de la maison Hap sise 508 chaussée de Wavre à Etterbeek, réalisée pour le compte de la commune d'Etterbeek, dans le cadre du contrat de quartier « Chasse-Gray »*, Bruxelles, 2015, 131 p. Ces études sont consultables intégralement en ligne sur www.etterbeek.be avec l'ensemble des références.

Hap Manor and Park : a municipal heritage

Within the context of the Chasse-Gray sustainable neighbourhood contract, the recent discovery of a large number of original archives in the attic of the Hap building has enabled an in-depth historical study to be carried out of this jewel of the municipality of Etterbeek.

Through this study, it has been possible to piece together the outlines of the Hap family's history and to better contextualise the development of their property. The manor and park was in keeping with an urban dynamic typical of the latter half of the 19th century: the urbanisation of Brussels' suburbs. The listing of the manor in 1995, then the park in 2000, has enabled this heritage to be preserved within its authentic urban context.

The richly-decorated interior of the house bears witness to a bourgeois way of life, where careful thought was afforded to every space and each decorative element conveys meaning. The park, which is the result of multiple transformations of an estate dating back to the 16th century, today serves as a green lung, offering much-welcomed urban breathing space in the neighbourhood.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Lesecque, Cecilia
Paredes et Brigitte Vander Bruggen.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Jean-Marc Basyn

AUTEURS / COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Jean-Marie Bailly, Jean-Marc Basyn,
Derek Biront, Françoise Boelens, Thierry
d'Huart, Jan De Kesel, Paula Dumont,
Marie-Pierre Dusausoy, Christian
Frisque, Mieke Goegebuer, Pierre-Yves
Lamy, Catherine Leclercq, Harry Lelièvre,
Murielle Lesecque, Christian Spapens,
Anne Van Loo.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard, Anne Marsaleix et le
comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

IPM Printing

DIFFUSION ET GESTION

DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Hans Blanchaert, Philippe Charlier,
Julie Coppens, Thierry d'Huart, Mathilde
Lebrun, Georges Mayer, Marc Meganck,
Coralie Smets, Tom Verhofstadt.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN – rue
du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites – Cellule
Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de
la Direction des Monuments et Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR – Archives générales du Royaume
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
CDBDU – Centre de Documentation de
Bruxelles Développement urbain
et Sites
DMS – Direction des Monuments et Sites
KIK-IRPA, Bruxelles – Koninklijk Instituut
voor het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
SPRB – Service public régional de
Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2016/6860/020

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
«Erfgoed Brussel».